



CRÉTEIL, le 04/06/2026

CGT Finances publiques 94
1 place du Général Pierre Billotte
94040 CRÉTEIL cedex

à

Monsieur Philippe DUFRESNOY
Directeur départemental des Finances
publiques du VAL DE MARNE
1 place du Général Pierre Billotte
94040 CRÉTEIL cedex

Objet : préavis de grève locale

Monsieur le Directeur,

Les agent·e·s de la DDFIP du VAL DE MARNE ont été informés l'année dernière de la suppression de l'ensemble des ponts naturels à compter de l'année 2025.

La raison de cette suppression : nous sommes une administration régaliennne et les agents doivent être présent·e·s quotidiennement auprès des usagers et des partenaires.

L'administration a-t-elle pensé aux usagers lorsque l'accueil ne se fait plus que 3 demi-journées par semaine en raison des trop nombreuses suppressions d'emplois dans les SIP, quand l'administration fait patienter les usagers sous la pluie, quand les usagers doivent aller régler leurs impôts dans les bureaux de tabac ou quand les services de proximité sont supprimés ?

Les agent·e·s n'ont pas à subir le manque de personnel dans les services, conséquence des trop nombreuses suppressions d'emplois.

C'est pour cela que la CGT Finances publiques 94 revendique l'obtention des ponts naturels, intégralement financés par l'administration et sans conséquence néfaste pour les agents.

En conséquence, et conformément aux dispositions des articles L521-2 et 521-6 du code du travail, la CGT Finances publiques 94 dépose un préavis de grève pour la journée du **13 juillet 2026** ainsi que pour les nuitées en amont et en aval.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la DDFIP, quels que soient leurs statuts.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur départemental, l'expression de ma parfaite considération.

Pour la CGT Finances publiques 94,

Ophélie MANIGLIER
secrétaire départementale
de la CGT Finances publiques 94

